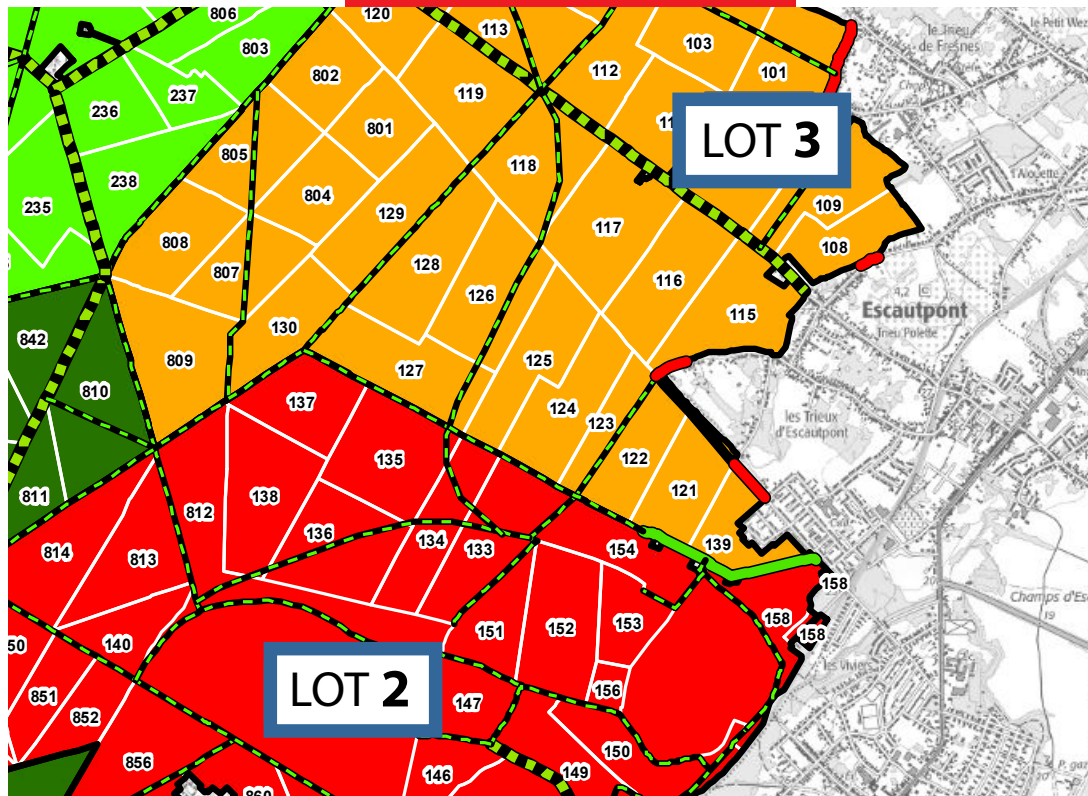


ATTENTION CHASSE EN COURS



La forêt domaniale de Raismes Saint-Amand est un merveilleux terrain de jeux pour tous les amoureux de loisirs au grand air et de sorties sportives. Elle est aussi un lieu où **la chasse est pratiquée en automne et en hiver, notamment à des fins de régulation de la population de sangliers et de chevreuils pour une meilleure gestion de la forêt et la protection des terres agricoles.**

La forêt domaniale est divisée en 7 lots qui sont chassés à tour de rôle afin de toujours permettre à tout un chacun de profiter de vastes espaces de nature. Par l'entremise de leur Fédération, les chasseurs sont de plus en plus sensibilisés aux règles de sécurité. Il n'en reste pas moins qu'**en matière d'arme à feu le risque zéro n'existe pas.** Il est donc fortement recommandé de ne pas s'approcher d'un lot lorsqu'il est chassé (pose de panneaux informatifs), de se vêtir avec des couleurs voyantes et de ne pas laisser les chiens divaguer en forêt.

Nous vous communiquons les dates de chasse pour les lots au plus proche de la commune :

LOT N°2 : Sam. 07 & 21 décembre / Sam. 04 & 18 janvier

LOT N°3 : Lun. 16 & 30 décembre / Lun. 13 & 20 janvier